



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu réunion de la commission « travaux »
du 27/03/2013

Les membres de l'ASL étaient conviés le 27/03 à une réunion de la commission travaux.

Présents : Mme CHAUMONT, MM. LAGUIONIE, MARBACHER, MARTIAL, RATIER, REDON et VANNESSON

Ordre du jour :

- Préparation de la journée de travaux du 13 avril
- Implantation des jeux pour enfants (tour Bundao et balançoire à bascule)

En préalable à cette réunion, Michel REDON informe les membres présents que les travaux du tennis sont terminés et que ceux du « triangle » des piscines ont démarré.

1. Préparation de la journée de travaux du 13 avril

Une liste des travaux à effectuer est dressée :

- Débroussaillage autour des tennis
- Ramassage des feuilles
- Nettoyage des berges des piscines
- Nettoyage des panneaux d'information et changement des plexiglas cassés
- Laver, décaper et repeindre les bancs extérieurs et piscines
- Lasurer les boiseries extérieures
- Réparer les gouttières (fuites aux jonctions) par silicone ou bande d'étanchéité adhésive
- Laver et éventuellement repeindre le mur côté local technique des piscines
- Acheter et installer un barbecue simple (sans cheminée)
- Vérifier et éventuellement changer les cordes des agrès du grand portique.

Un nettoyeur haute-pression sera nécessaire (Franck DANIEL ou Jean-Paul MARTIAL), des débroussailleuses... Jean-Paul MARBACHER se propose de rechercher un modèle de barbecue.

2. Implantation des jeux pour enfants

L'implantation des jeux de plein air nécessite des travaux de préparation importants. Il faut que les fondations et les zones de sécurité respectent des normes (NF-EN1176-1 et décret 96-1136). En particulier dans les dimensions des zones de sécurité autour des jeux et dans la nature des sols destinés à amortir les chutes.

- **Tour Boundao (agréé pour enfants de 6 à 12 ans) :**
 - Hauteur de chute : 1.90 m => nécessite donc un sol différent du sol naturel. Soit des écorces, des copeaux de bois, du sable ou des sols spéciaux. Si nous nous en tenons aux copeaux, écorces ou sable il faudra compter sur :
 - 33m² de surface autour du jeu sur une profondeur de 20 cm. Soit 6.6m³
 - Un entourage pour contenir le matériau amortissant (bois ou zone décaissée + bois ?) 20ml
 - 6 trous de 40x40 sur 50 cm de profondeur pour un scellement au béton de 300kg/m³. Donc environ 150 kg de ciment
- **Structure Bali-balang (balançoire à bascule agréé pour enfants à partir de 2 ans)**
 - Hauteur de chute : 91 cm , possible en sol naturel si <1m
 - 1 trou de 60x40 sur 80cm de profondeur, même dosage soit 60 kg de ciment.
 - 1 zone de sécurité de 5 m x 2.5m

Dans les deux jeux : pas de branches à une hauteur de 1.80m du sommet du jeu.

La commission s'est rendue sur le terrain, décamètre et piquets de marquage en main pour effectuer un tracé des zones de sécurité (prière de ne pas déplacer ces piquets !). Les deux zones se situent à proximité des emplacements de jeux actuels afin que des adultes puissent facilement avoir dans leur champ de vision l'ensemble des jeux.

Etape 1 : Terrassement

En ce qui concerne le matériau amortissant, après passage en revue des différentes possibilités, le sable est retenu, car moins onéreux et plus facile d'entretien.

Il est convenu que la zone de sécurité de la première structure sera décaissée puis après scellement des poteaux, remplie de sable sur la hauteur réglementaire. Nous louerons pour ce faire à la demi-journée une pelle de 2.5t qui sera récupérée et conduite par M. CHAUMONT. La zone de sécurité de la Tour Boundao sera décaissée et les trous de scellement creusés. La terre extraite servira à combler le trou à l'entrée du Bois.

Profitant de la main d'œuvre et du matériel, il est envisagé, selon le temps, de décaisser des zones de chutes au pied du portique et du toboggan ainsi que d'extraire des racines qui s'immiscent sous le court de tennis provoquant des fissures. Ces travaux seront effectués avant le 13/04.

Etape 2 : Scellement

Il nous faudra dans un second temps envisager les scellements des poteaux,

Une bétonnière sera nécessaire (vu avec Garonne-Paysage pour un prêt gracieux)

Ces travaux seront effectués le 13/04.

Etape 3 : Remplissage des zones de chute

Coffrage de la zone décaissée et apport de sable dans les zones de sécurité.

Considérant l'importance de ces travaux, la commission a conscience que l'intégralité des travaux cités dans la liste plus haut ne sera réalisée que si un nombre important de bénévoles se mobilise ce jour là.